



Voici la composition du bureau :
Président : M. HÉRY MANGON ; vice-président : M. GRÉPPO ; secrétaires : MM. BASTIDE et VERNON ; questeur : M. LIUVILLE.

NOUVELLES DIVERSES

NOMINATIONS

Le général Campenon est promu grand-officier de la Légion d'Honneur
MM. le général Bonie, les colonels Bertrand, de Négrier, sont promus commandeurs.
M. Cadart est nommé sous-chef de cabinet de M. Varroy.

M. Picard est nommé directeur des chemins de fer au ministère des travaux publics.
M. Leblanc est nommé directeur des routes, de la navigation et des mines.

Le colonel Haffner est nommé commandeur de la Légion d'Honneur.
D'autres décorations sont accordées aux troupes ayant fait les campagnes de Tunisie et dans le Sud oranais.

Sont promus officiers de la Légion d'Honneur MM. le colonel Danlouk, les lieutenants-colonels Quarante, Faivre ; les commandants Donnier, Lefroid, Schurr, Blandain, de Chalais, Sadouk et Pont ; le capitaine Cheylard, le sous-intendant Peyrot, les médecins Chartier, Ducelliez et le caïd Kaddour-Bouf Eldja.

M. Pouzin est nommé maire de Romans (Drôme).
MM. Giguier et Chevalier sont nommés adjoints.

M. de Behaine reste, sur sa demande, ministre plénipotentiaire à la Haye.
M. de Montebello, ministre à Munich, est nommé ministre à Bruxelles.

QUESTION D'EGYPTE

Une dépêche de Berlin nous annonce que M. de Freycinet avait manifesté la volonté bien arrêtée du gouvernement français de n'intervenir en Egypte qu'après entente et consentement des puissances réunies en congrès.

Cette nouvelle, peu vraisemblable, est démentie.

LA POLICE INFORME

Une indiscretion du journal la Ville de Paris, organe de l'administration municipale, cause une grande surprise.

Le préfet de police ferait, paraît-il, confectionner des séries de fiches devant fournir des éléments d'informations sur tous les électeurs parisiens, particulièrement au point de vue de leurs antécédents.

Ce serait la réalisation de la menace de M. Gambetta contre les hôtes des « repaires » de Charonne.

TÉNACITE DES AÉRONAUTES

Les tristes résultats de plusieurs ascensions n'arrêtent pas les aéronautes, et on prépare à Londres une ascension scientifique ayant pour but la traversée de la Manche.

Parmi les promoteurs de l'idée, se trouve M. Simmons, qui a déjà fait la traversée en ballon, il y a environ quarante ans, et opéré sa descente dans le duché de Nassau ; mais ce voyage n'avait aucun but scientifique.

M. Simmons a désigné comme lieu de départ Canterbury ou Ashford, et, parlant de la catastrophe du Saladin, dans laquelle a péri M. Powell, il a dit que l'issue fatale de cette ascension ne lui inspire aucune appréhension : il croit que le Saladin a péri parce qu'il portait trop de monde et trop peu de lest.

Le ballon dont on se servira est un ballon en gutta-percha.

SILÈNCE AUX TRIPOTEURS

Afin de mettre un terme au bruit assourdissant qu'on faisait dans la salle de la Bourse à Berlin, bruit qui rendait les transactions très difficiles, l'autorité a apposé, sur les murs de l'établissement, une affiche interdisant rigoureusement tout cri qui ne serait pas absolument nécessaire.

Toute personne qui enfreindra cette consigne sera expulsée, pour une période de jours qui variera selon les cas.

ÉTRANGER

L'ouverture du Parlement a eu lieu hier, sans incident particulier.

Lord Selborne a donné lecture du discours du trône. Une foule nombreuse stationnait aux abords du palais et saluait de ses applaudissements l'entrée de divers membres du Parlement.

Beaucoup de membres de la Chambre des communes étaient présents, entre autres M. Bradlaugh.

Londres, 8 février.

Chambre des communes. — La salle et les tribunes sont au complet. Le prince de Galles est assis dans la tribune des pairs.

M. Bradlaugh s'approchant de la table pour prêter serment, sir Stafford Northcote intervient et propose une résolution ayant pour objet de ne pas admettre M. Bradlaugh à prêter serment.

Le très honorable sir W. Vernon-Harcourt, secrétaire d'Etat du ministère de l'Intérieur, appose, au nom du gouvernement, la question préalable à la proposition Northcote.

Le gouvernement, dit-il, croit qu'il faut admettre M. Bradlaugh à la prestation du serment.

M. Bradlaugh défend lui-même sa cause et déclare que s'il prête serment, il se regardera comme lié par la sur son honneur et sa conscience.

La question préalable est rejetée par 286 voix contre 228.

La motion de sir Stafford Northcote est adoptée sans scrutin.

M. Bradlaugh insiste pour prêter serment et refuse de se retirer.

Sir Stafford Northcote demande que M. Bradlaugh se retire.

M. Gladstone appuie cette motion, qui est adoptée sans scrutin.

M. Bradlaugh se retire, disant qu'il ne veut pas entrer en lutte avec la Chambre, mais qu'il se retire seulement pour le moment.

Berlin, 7 février.

La Chambre des députés de Prusse discute le projet de loi politico-ecclésiastique.

Le ministre des cultes, M. de Gossler, dit que l'on ne peut pas mettre un terme à la lutte actuelle par la passions, mais par le sérieux et la concorde.

« Il est nécessaire, ajoute le ministre, de fixer les limites qui séparent le domaine de l'Eglise et celui de l'Etat. C'est pourquoi on ne peut pas se borner à abolir tout simplement les lois organiques actuelles.

« Si le projet de loi est rejeté, le gouvernement ne cessera pour cela de travailler au rétablissement de la paix avec l'Eglise. »

Dix orateurs se sont fait inscrire pour le rejet et seize contre.

Berlin, 7 février, soir.

D'après une dépêche de St-Petersbourg, une nouvelle tentative contre le czar aurait eu lieu.

Il paraît que les nihilistes étaient parvenus à introduire dans le charbon destiné au chauffage du palais plusieurs blocs chargés de dynamite.

Des ordres ont été donnés pour que l'on ne brûle plus que du bois dans le palais.

Berlin, 8 février.

Le prince de Bismarck demande des explications à la Russie, au sujet des attaques des journaux contre l'Allemagne, la menaçant de rappeler l'ambassadeur allemand.

Vienne, 8 février.

Les bruits d'occupation du Monténégro par l'Autriche sont absolument faux. Le cabinet se déclare très satisfait de l'attitude de la Serbie et du Monténégro, et il ne songe nullement à une intervention qui ne pourrait que compliquer la situation, et que rien de légitime à cette heure.

AGITATION EN IRLANDE

On signale une nouvelle recrudescence des attentats provoqués par l'agitation agraire.

Un huissier de Dublin, qui s'était aventuré à la fin de la semaine dernière dans un village où il devait percevoir des redevances, n'a plus reparu. Les autorités ont appris que, dès son arrivée dans le pays, cet homme avait été assailli et cruellement maltraité par une foule furieuse. Il a probablement été tué et enfoui.

Deux fermiers ont été trouvés, samedi matin, étendus sur une route près de Tipperary. L'un avait à la tête trois blessures et était mort ; l'autre avait perdu connaissance par suite des coups qu'il avait reçus.

Dans la nuit de samedi à dimanche, un employé de la Banque provinciale de Ballina, a été assailli sur la route, assommé d'un coup de bâton, foulé aux pieds et volé. Un individu soupçonné d'avoir été au nombre des assaillants a été arrêté.

La bande du fameux capitaine Moonlight parcourt le comté de Cork sous divers travestissements, menaçant les fermiers de châtiements terribles s'ils payent leurs redevances.

A Limerick, dans la nuit de dimanche, des constables qui avaient arrêté un délinquant, ont été assaillis par la foule à coups de pierres et ont dû relâcher leur prisonnier pour charger leurs assaillants. L'officier commandant la garnison de Limerick a, dit-on, informé le maire que, si la population continue à attaquer les militaires dans les rues, il donnera aux troupes l'autorisation de tirer sur la foule.

Un cordonnier de Millstreet a été arrêté dimanche sous l'inculpation d'avoir prêté serment à la « République irlandaise ». Le Globe de Londres dit que trente-cinq personnes, accusées du même délit, se trouvent actuellement dans les prisons de Cork et sont nourries aux frais de la land league des femmes.

Les journaux racontent que, la semaine dernière, on a reçu à Dublin une lettre adressée à M. Forster

et dont l'enveloppe portait des tâches. M. Forster était en ce moment à Londres. Cette lettre parut suspecte ; on la remit à un chimiste ; qui constata qu'elle contenait une matière éminemment explosive.

La police a commencé une enquête.

TOUJOURS L'UNION GÉNÉRALE

Paris, 8 février, 6 h. soir.

Conformément à la décision prise par le parquet, — décision dont nous avons parlé hier, — M. Riant et le prince de Broglie ont été entendus dans l'après-midi par M. Féry, juge d'instruction. Les assignations lancées par le parquet contre les membres du conseil d'administration sont au nombre de huit.

MM. Bontoux et Fedher n'ont pas quitté la Conciergerie dans la dernière journée ; ils se rendront aujourd'hui rue d'Antin, pour la vérification des livres par le procureur de la République, le juge d'instruction et le syndic de la faillite.

Les bureaux de l'Union générale ne sont pas fermés. M. Hue, chef de la comptabilité, a été chargé par le tribunal de commerce de recevoir, au nom de l'Union générale, les acceptations de transferts.

Tous les employés de cette banque sont, comme d'habitude, à leurs bureaux respectifs, et le remboursement des titres mis en dépôt continue à s'effectuer.

La correspondance, les livres, en un mot tous les papiers de l'Union générale, ont été saisis et transportés au parquet.

Un détail fort intéressant : M. Bontoux, lorsqu'il était directeur des Chemins de fer Sud-Autrichiens, jouissait à la Cour d'une haute estime et d'une confiance sans bornes, particulièrement auprès de l'impératrice Elisabeth.

Lorsque l'Union générale semblait prospérer et appelée à un avenir financier illimité, l'empereur d'Autriche retira de la Grande Banque d'Angleterre trente millions qu'il avait déposés et les confia à M. Bontoux. Ces trente millions de l'Empereur... que sont-ils aujourd'hui ?

Paris, 8 février, 10 h. soir.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons la nouvelle suivante : MM. Bontoux et Fedher ont été conduits de nouveau au siège de la Compagnie ; ils ont été mis en présence de MM. de Broglie et Riant.

Voici les points sommaires de l'interrogatoire : Comment et par qui ont été couverts les comptes fictifs au nom de personnes n'existant pas ?

A-t-on distribué des dividendes fictifs ? Des spéculations frauduleuses ont-elles été faites au nom de la Société ?

On affirmait que MM. Bontoux et Fedher devaient être élargis ; le fait est inexact.

Les experts dans leurs derniers travaux ont constaté des faits graves ; l'arrestation est maintenue ; on pense que l'instruction ne pourra être terminée avant trois mois.

M. Bontoux a choisi pour défenseur M<sup>e</sup> Barboux, bâtonnier des avocats.

M<sup>e</sup> Allou défendra M. Fedher.

Certains administrateurs très importants paraissent très compromis, il serait possible que d'autres mandats d'amener fussent lancés.

M<sup>e</sup>s Lanté et Fourchy seront chargés de défendre l'administration.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Nous recevons au sujet de l'élection d'un d'un député, pour l'arrondissement d'Aubusson, deux adresses que nous nous empressons d'insérer :

APPEL DES TRAVAILLEURS LYONNAIS

AUX TRAVAILLEURS DE L'ARRONDISSEMENT D'AUBUSSON

Citoyens, Connaissant toutes les polémiques qui s'élèvent entre les candidatures, il en a une que nous devons soumettre à votre appréciation.

Ne croyez pas que les candidatures Cornudet et Jézierski, puissent améliorer notre sort.

Le premier à demi cléricale, le second patronné par Martin Nadaud.

Citoyens, Nous pouvons vous dire à haute voix ce que monsieur Nadaud a fait à la Chambre, il siègeait à l'Extrême-Gauche, maintenant, il siège à la Gauche radicale ; à la fin de l'année, peut-être au Centre-Gauche, et il nous est permis de croire que peut-être l'année prochaine il siègera l'Extrême-Droite.

Dignes électeurs creusois, nous soumettons ces faits à votre appréciation. Quel appui M. Martin Nadaud peut il nous offrir en patronnant des candidatures qui n'ont positivement rien à leur actif, et le député de Bourgneuf qui a abandonné le drapeau social pour servir un maître.

Citoyens, Suivant notre appréciation, vous avez un citoyen digne de vous représenter, ce citoyen a fait de grands sacrifices pour soutenir la classe des travailleurs. C'est un homme qui a rendu de grands services à la République.

Citoyens, vous voterez tous sans abstention pour le vieux proscrit : le citoyen Jourdain.

Vive la République démocratique et sociale !

La commission exécutive :

MAISONNOTTE, PÉRAUX, ancien président de la Grève des maçons, en 1880 ; B. SARTOUX, J. DUBOST, J. DÉTIENNE, M. MANOT, F. CANTY, J. BESSETTE, A. PÉRET, PRÉVOT, E. MANOT, J. FLÉTOUX, SÉJÉT, J. LECLAIRE, A. CANTY, LEGAIE, PÉNOT, DUCHIER.

Voici l'adresse du Comité creusois :

Chers concitoyens et chers amis, Le 29 janvier, vous avez vu donner une imposante majorité aux candidats républicains, et tandis que nos adversaires se groupaient sous le drapeau du comte Cornudet des Chaumettes, vous avez, une fois de plus, affirmé votre attachement à la République, et montré que les ennemis ne pouvaient surprendre votre confiance, quels que fussent leurs stratagèmes.

Entre la RÉACTION d'un côté et la RÉPUBLIQUE de l'autre, il n'y a pas d'hésitation ; la Creuse ne saurait se démentir. Votre devoir, au second tour, est tout tracé.

Notre vieil ami, M. Martin Nadaud, le proscrit de 1852, ce vétéran de la démocratie creusoise, dont la compétence ne saurait être mise en doute, vient, par la magnifique lettre qu'il vous a adressée, de justifier notre candidat de toutes les calomnies et de toutes les machinations que des adversaires peu scrupuleux avaient ourdies contre lui.

Après une voix aussi autorisée que la sienne, nous n'avons qu'à nous incliner ; la lettre de notre vénéré député et compatriote vous est un sûr garant que M. Louis JEZERSKI est digne de vos suffrages nous pouvons que vous dire avec Martin Nadaud : « Guerre et guerre à mort aux ennemis de la République, et votez tous pour

M. Louis JEZERSKI.

VIVE LA RÉPUBLIQUE !

(Suivent de nombreuses signatures).

CHRONIQUE LOCALE

Vote de nos Députés

Dans le scrutin de lundi dernier sur l'ordre du jour Gatinéau, ordre du jour de confiance en faveur du ministère de Freycinet, les votes des députés du Rhône se décomposent ainsi :

Ont voté pour : MM. Andrieux, Ferras, Varambon.

Ont voté contre : MM. Balluc, Chavanne et Lagrange.

S'est abstenu : M. Bonnet-Duverdier.

Bal des Étudiants

La recette du bal des étudiants s'est élevée à 15,500 francs.

Les frais étant de 9,000 francs, il reste pour les pauvres une somme nette de 6,500 francs.

Les étudiants ont lieu d'être fiers de ce résultat.

Assaut d'armes

Un très intéressant assaut aura lieu dimanche prochain, dans la salle de M. Volland.

Cette réunion sera présidée par le général Bréart, assisté de M. Raphaël Monnier et du docteur Clerjon.

Nous retrouvons dans la liste des maîtres civils militaires et des différents jeux fixés par le programme tous les noms des meilleurs tireurs.

Cette séance sera le rendez-vous des amateurs de notre ville ; nous rendrons compte des brillantes passes d'armes dont seront témoins les nombreux invités du sympathique professeur.

DIX ANS APRÈS

Épisode de la Commune de Paris

NOUVELLE

III

Ces pages sanglantes, la Muse de l'histoire tout en gémissant, les a écrites d'une main indignée. N'y revenons pas. A qui pourrions-nous donner raison ? L'insurrection avait été un crime, la répression fut impitoyable, ce qui était peut-être un autre crime.

Quand Tony Berthier entra, Paris était rempli de sang, de larmes, d'effroi, de délations, de deuil. On voyait encore en l'air la fumée des coups de fusil que les Français venaient de tirer sur les Français. Sur vingt points divers de la ville, et par malheur vingt points, ce n'est pas trop dire, il y avait des cadavres étendus, d'un côté des soldats de l'armée à peine revenus de la captivité d'Allemagne ; d'un autre côté, des fédérés, c'est-à-dire des ouvriers qui, en temps normal, avec leur pensée, avec leurs doigts et leurs veilles, remplissent le monde moderne des merveilles de l'art.

Était-il possible de contempler un spectacle plus fait pour remuer le cœur ?

A l'aspect de tant de grandes misères s'étendant sur la capitale du monde, le volontaire de l'armée de la Loire ne put se retenir et pleura. Il pleura tout, mais de tristesse, de douleur et de honte quand il vit Paris incendié par la main de ceux auxquels Paris servait d'asile, et il se fit glorifié de ces larmes toutes patriotiques.

Victor Hugo a comparé la guerre civile à un tigre. Ah ! ce n'est pas trop fort ! Ce n'est pas trop chargé ! La lutte d'Abel et de Cain, d'Étéele et de Polymice, des Bourguignons et des Armagnacs, de la Rose blanche et de la Rose rouge, des Bleus et des Blancs, la guerre vient de recommencer sous mes yeux !

Il rentra chez lui et s'y calfeutra. Il s'éconla dix jours, vingt jours, trente jours. Insensiblement la situation se pacifia.

On ne fouillait plus dans les rues sous forme de jugement ; néanmoins il y avait toujours beaucoup de colères sourdes.

Près de quarante mille personnes de tout sexe, de tout âge et de toute condition étaient sur les pontons ou dans les prisons de Versailles.

D'un autre côté, les victimes du mouvement communaliste, le président Bonjean, l'archevêque de Paris, Gustave Chaudey, les religieux d'Arcueil étaient l'objet de cérémonies expiatoires.

Ce qui revient à dire que la fièvre de la guerre civile chargeait toujours l'atmosphère.

Une tempête éclata durant la nuit. Pendant vingt heures tout l'ordre physique en est bouleversé de fond en comble. C'est la même chose en morale. Voilà ce que ne savait pas comprendre l'oisif.

Tant de commotions militaires, politiques et sociales survenant coup sur coup l'avaient frappé au point de lui faire perdre la raison.

A la vue de ces troubles répétés, nés logiquement les uns des autres, il n'avait pas su voir, il n'avait pas su comprendre.

Comme beaucoup d'autres, il s'était dit alors que ce n'étaient pas là ses affaires et qu'il n'avait pas à se mêler de ces choses effroyables qui se passaient autour de lui.

— Ma foi, qu'on me blâme ou non, reprénaît-il, je ne veux avoir qu'un souci : — me désintéresser de ces querelles. Au fond, en quoi cela me regarde-

til ? A dater d'aujourd'hui je vivrai en philosophe ou en parfait égoïste, ce qui m'a l'air d'être absolument la même chose. Je suis encore bien planté sur mes jambes, je suis riche, je ne suis compromis ni d'un côté ni de l'autre, eh bien ! Je me donnerai toutes mes aises, et ce sera le moyen le plus sûr d'être d'accord avec tout le monde.

Ce raisonnement n'est pas une chose précisément nouvelle. Il y a trois mille ans, on disait publiquement ces choses-là à Athènes. C'était même pour les combattre que Solon faisait porter la loi, en vertu de laquelle était noté d'infamie quiconque s'exemptait de prendre parti dans les affaires de la République. Mais au temps où nous sommes, la Grèce, c'est le vieux jeu ; Solon serait sûrement mis au rang des vieilles barbes, et l'on empêchera jamais notre jeunesse dorée, ce qu'on appelle la Gomme, de n'avoir qu'une religion : son repos ou son plaisir.

Tony Berthier n'était donc pas le seul partisan de son espèce.

En juillet de la même année, dans l'après-midi, l'oisif déserta tout à coup le boulevard de la Madeleine, où, suivant lui, il y avait trop de politiciens. Pour fumer son cigare, il vint au jardin des Tuileries, en été, tout brillant de verdure et de fleurs.

Paris reprenait peu à peu ses habitudes d'élégance et de calme loisir.

Si la presse ne nous eût apporté, chaque soir, les échos de Versailles, où siégeait l'Assemblée nationale, on aurait pu croire que tous les événements de l'année terrible n'étaient qu'un lointain souvenir.

Les théâtres étaient ouverts, les musées recevaient des visiteurs ; les étrangers de distinction rentraient les uns après les autres.

On commençait à se refaire des visites. Sans doute les Catons parlaient encore de tue nos défaites, qu'ils attribuaient à la trop grande facilité de nos mœurs ; mais, en déclarant ne vouloir rien oublier sous ce rapport-là. La France éprouvait

partout le besoin de reprendre le cours de sa vie accoutumée.

— Après les guerres malheureuses, disait le grand Condé, il n'y a qu'une seule ressource : c'est de revenir aux amours.

Paris, sans le savoir, obéissait aux préceptes du vainqueur du Rocroy.

Ce jour-là, Tony Berthier avait longé à petits pas cette terrasse des Feuillants qui passe pour être le chef-d'œuvre de la Quintinie. Quand il fut arrivé en regard de la place de la Concorde, il descendit par l'escalier qui donne sur la Petite-Provence et s'en vint, en vrai désœuvré, faire le tour du grand bassin.

A quoi songeait-il ? A son isolement, qui était toujours le même, et à son ennui qu'il ne pouvait parvenir à vaincre. Cependant ce qui se passait dans le jardin était déjà de nature à distraire son esprit des pensées trop graves qui l'assombraient.

S'il n'y avait pas encore de concerts publics comme avant la guerre, les promeneurs commençaient à se montrer en plus grand nombre et en plus belle toilette.

Déjà, dans l'allée des Veuves, les petites filles dansaient en rond, suivant un usage immémorial. Quelques vieillards, se soutenant sur un jongé comme d'or, venaient se réchauffer au soleil. L'homme qui charme les oiseaux au point de les forcer à venir becqueter du pain blanc jusque sur son épaule, s'était arrêté au joli quinconce d'Hippomène et d'Atalante, et une foule sympathique faisait cercle autour de sa personne.

Dans ce même moment, Tony Berthier vit une jeune femme s'asseoir, seule et recueillie, au pied de la statue de Méléagre.

Ph. AUDEBRAND.

(A suivre)

**Comité de secours aux blessés**

Le retour en France d'un assez grand nombre de soldats convalescents de l'armée d'Afrique nous engage à rappeler au public que le comité lyonnais de la société de secours aux blessés militaires est toujours en activité, et qu'il a son bureau rue du Garet, 9.

**Grand-Théâtre**

Hier mercredi, le Grand-Théâtre nous a donné le *Nouveau Seigneur du village*, opéra-comique de Boieldieu et la *Dame blanche* du même maestro. Comme toujours, lors d'un début ou d'une première représentation, notre première scène a été fort agitée, fort tumultueuse. M. Campocasso, malgré ses efforts toujours au profit de la mise en scène, n'a pas encore réussi à reconquérir la faveur populaire.

**Exemple à imiter.**

Le conseil municipal de Marseille s'est réuni lundi dans la soirée. M. Amignon a déposé le vœu suivant : Considérant qu'à la suite de la crise financière, la Banque de France refuse actuellement les traites tirées sur les villes non « bancaables. » Considérant que le commerce et l'industrie, à la suite de cette résolution, sont obligés de garder en portefeuille des valeurs que ne peuvent plus escompter les banquiers, que ce fait porte une grave atteinte à la marche des affaires et est de nature à faire sombrer la fortune nationale; Le conseil émet le vœu que le gouvernement intervienne promptement auprès du gouverneur de la Banque de France, pour l'engager à accepter, comme par le passé, les valeurs sur toutes les places. Ce vœu a été renvoyé à l'examen d'une commission de trois membres.

**Circulaire du Ministre de l'Instruction publique**

**Concours pour 12 places d'agrégés des facultés de droit**  
Par arrêté de M. le ministre de l'Instruction et des cultes, en date du 6 janvier 1882, pris en exécution du statut du 27 décembre 1880, il sera ouvert à Paris, le 15 septembre 1882, un concours pour 12 places d'agrégés des facultés de droit. Les conditions à remplir pour être admis à concourir sont : d'être français ou naturalisés français, âgé de 25 ans accomplis et pourvu du diplôme de docteur en droit. Des dispenses d'âge pourront être accordées par le ministre. Les candidats se feront inscrire au secrétariat des diverses académies où ils résident, deux mois au moins avant l'ouverture du concours. Ils doivent produire, pour la constatation de l'accomplissement des conditions ci-dessus indiquées : 1° Une copie légalisée de leur acte de naissance; 2° Leur diplôme de docteur en droit. A ces pièces, ils devront joindre l'indication de leurs services et de leurs travaux, et ils déposeront l'exemplaire de chacun des ouvrages ou mémoires qu'ils auront publiés. Les registres d'inscription seront clos irrévocablement le 15 juillet 1882, à 4 heures de relevée.

**Duel**

Dans la journée du 3 février courant, deux coups de revolver ont été échangés entre le nommé Beck, contre-maître cordonnier au peloton hors rang et le sergent-major Valentini. Ce duel a eu lieu sans témoins. Une enquête est donc ouverte pour établir les responsabilités.

**Attaque d'épilepsie**

Avant-hier soir, le nommé Jean Fayet, sans domicile fixe, est tombé dans le passage de l'Hôtel-Dieu, frappé d'une violente attaque d'épilepsie. Conduit à l'Hôtel-Dieu, Fayet y a été admis pour la nuit.

**Attaque nocturne.**

Les gardiens de service ont trouvé la nuit dernière, étendue sur le trottoir de la rue de Penthièvre, privée de connaissance, la veuve Roux, demeurant même rue, n° 6. Après avoir reçu de M. Ducher, pharmacien, les soins les plus empressés, la veuve Roux a été reconduite à son domicile, en déclarant avoir reçu d'un inconnu un coup de poing sur la joue gauche. Une enquête est ouverte.

**Vol et tentative de suicide**

Hector Danain, âgé de 29 ans, charpentier, né à Augy (Oise), était arrêté dans la soirée d'hier, route de Vienne, pour un vol qu'il y avait commis le jour même.

Se voyant pris, Danain sortit de sa poche un couteau, dont il se donna au ventre un coup des plus violents.

Immédiatement transporté à l'Hôtel-Dieu, il y a été admis d'urgence et placé dans la salle des consignés, n° 10. Son état est des plus graves.

**Mort subite**

Avant-hier à 2 heures de l'après-midi, la femme Chanut, née Bertrand, est morte subitement dans le bateau à laver de M. Deschenaud, sur la Saône. Le docteur Chausseant, immédiatement prévenu, a constaté que Mme Chanut avait succombé à une maladie de cœur. Le corps a été transporté à son domicile par les soins de la famille.

**Faits divers**

Nous annonçons hier, qu'une tentative de vol avait eu lieu rue Gréolée, 10, dans les greniers de M. Dufour, et l'arrestation du nommé C. A. Le nommé C. A., rue Neuve-Saint-Jean, 2, ayant justifié sa présence dans cette maison, a été relâché.

Jules Vanrycke, quoique du département du Nord, a parfois des vivacités méridionales. Après plusieurs scènes touchantes, Vanrycke ne se trouvant pas encore satisfait, menaçait de mort sa femme. Il a été écondu pour ce fait.

Delils est chauffeur et aime le bon vin, ce qui est tout à fait logique. Mais que Delils chauffe le vin de M. Riengo, marchand de comestibles, place de l'Hôpital, 3, et fasse l'acquisition gratuite de deux bouteilles payées au pas de course, cela sort complètement de la logique. C'est l'avis de la police qui l'a écondu pour vol.

Jean-Baptiste Maron s'est fait, avant-hier, en encaissant une pièce de vin, rue des Machabées, une forte contusion au pied droit. Transporté à l'Hôtel-Dieu, il y a été admis d'urgence.

M. Eugène Nerbolier, employé à la pharmacie Porriçon et qui habite cours Lafayette, 31, a trouvé en rentrant, avant-hier soir, chez lui, la porte de sa chambre crochétée. Ne doutant pas qu'il avait été victime d'un vol audacieux, il vérifia le contenu de sa malle qu'il avait oublié de fermer et constata la disparition de deux billets de 100 francs et de deux pièces de 20 francs. Une enquête est ouverte.

Plainte a été déposée contre la nommée Marie R., âgée de 38 ans, domestique congédiée par Mme Mitton, dont le mari est pharmacien, avenue de Saxe, 95, pour vol de linge. Une enquête est ouverte.

Le nommé François Mortier, âgé de 22 ans, forgeron, sans domicile fixe, a été écondu avant-hier, sous l'inculpation d'escroquerie et de vagabondage. Présenté hier au petit parquet, Mortier a été retenu pour compléter les renseignements.

La flanelle est chose utile surtout en ce temps de brouillard.

La femme Raymond Augustine, âgée de 22 ans, tailleur, rue Villeroi, 34, reconnaît l'utilité du bienfaisant tissu, mais les trouvant trop cher, elle croit plus économique d'en décrocher à l'étalage de M. Boulagne, négociant, n° 13, rue de l'Hôtel-de-Ville.

La dame Raymond avait oublié que M. Boulagne la ferait prendre en flagrant délit et arrêter pour vol à l'étalage.

**Appel aux poètes.** — Le vingt-huitième Concours poétique ouvert en France le 15 février, sera clos le 1<sup>er</sup> juin 1882. Vingt médailles, or, argent, bronze seront décernées. Demander le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste CARRANCE, président du Comité, 12, rue Roussannes, Agen, Lot-et-Garonne (Affranchir).

**MÉNAGERIE BIDEL**

Aujourd'hui, jeudi à trois heures et demi, grande séance extraordinaire de jour, donnée spécialement pour les familles et institutions; exercices nouveaux, feu d'artifice et concert par une musique militaire.

Le soir, à neuf heures, séance habituelle avec le travail de tous les grands fauves.

Nous ne pouvons qu'engager nos lecteurs à y assister et à conduire leurs enfants, car tout ce que nous pourrions dire des exercices que M. Bidel fait exécuter à ses terribles pensionnaires, serait au-dessous de la réalité.

**DÉPARTEMENTS**

**SAVOIE.** — Dimanche 5 février, la loge *l'Espérance savoisienne* célébrait sa fête solsticiale d'hiver dans son local, rue de la République.

De nombreuses députations des loges de Grenoble, Anney, Belley, Lyon, Voiron, etc., s'étaient rendues à cette solennité. La réception qui leur a été faite a été des plus cordiales et suivie d'un banquet fraternel, dans lequel de nombreux toasts et discours se sont fait entendre.

Avant de se séparer, la réunion a rédigé et signé l'adresse suivante, qui a été télégraphiée sur le champ au grand patriote italien :

« A G. Garibaldi, à Naples. »

« La loge *l'Espérance savoisienne* et les délégations des loges de Grenoble, Belley, etc., réunies aujourd'hui dans le local de *l'Espérance savoisienne*, adressent au général Garibaldi, ancien grand-maître de la Maçonnerie italienne, apôtre de la fraternité universelle et soldat de la République française, leurs vœux ardents de prompt guérison et leurs témoignages de sympathie et de profonde reconnaissance.

« L'humanité a encore besoin de son grand cœur, de son courage et de son intelligence. »

Cette adresse a été couverte de signatures et envoyée dans la soirée, en confirmation de la dépêche qui l'avait précédée. Au cours de la fête, il a été fait de nombreuses collectes pour des œuvres humanitaires et de bienfaisance.

**ISÈRE.** A Jaillen, le sieur Negros-Gadin, imprimeur sur étoffes dans la maison Lecomte, avait été renvoyé de son atelier pour cause d'absences fréquentes. Cet infortuné père de huit enfants s'est pendu hier à son domicile; il était âgé de 55 ans.

**AIN.** — Jeudi dernier, dans la soirée, dit *l'Abelle* de Nantua, un ouvrier déjà d'un certain âge, originaire de la Demi-Lune, près Lyon, qui avait quitté depuis une quinzaine de jours les chantiers de l'Arbresle, était occupé à relever la voie du chemin de fer Nantua-Bellegarde, dans la prairie du Port, à proximité de la maisonnette du garde-barrière. Cet ouvrier, qui est atteint de surdité, n'entendit pas, dit-on, les cris d'alarme de ses compagnons et les coups de sifflet réitérés de la machine qui conduisait un train de ballast, il fut renversé par les wagons de tête et eut une jambe et une cuisse broyées par les roues. On a transporté ce malheureux à l'hôpital de Nantua, où on a été obligé de l'amputer.

L'ouvrier blessé se nomme Antoine Montallet. L'accident dont il a été victime ne doit être attribué qu'à son imprudence.

**DROME.** — On nous écrit de Romans :

MM. François Pouzin, Régis Gignier et Ferdinand Chevalier, sont nommés : le premier, maire et les deux autres, adjoints de notre municipalité.

L'opinion publique fait un accueil très favorable à ces nominations. M. Pouzin est un homme énergique, un républicain de vieille date, qui donnera à notre administration locale un caractère vraiment démocratique.

Une bonne nouvelle encore pour notre population, M. Tavel, inspecteur primaire, qui avait été nommé à Chambéry, est maintenu, sur sa demande, dans son poste actuel.

M. Tavel est très sympathique et, aux institutions de notre arrondissement, M. Jules Ferry peut compter sur lui pour être secondé dans ses projets de laïcisation des écoles communales.

Hier, 5 février, à une réunion d'amis chez M. Bely, il a été fait une collecte pour le sou des écoles laïques de Romans, qui a produit la somme de 5 francs, qui a été versé au trésorier.

**DORDOGNE.** — *Vol au Crédit de France.* — Le sieur Kérendo, caissier du Crédit de France, placé du Quatre-Septembre, à Périgueux, est parti irrégulièrement, samedi soir, emportant 21,000 francs appartenant à cette Société.

Cet individu, la veille, ayant un versement de 40,000 francs à faire au siège de la Société, à Paris, avait envoyé, sous pli chargé, dix-neuf billets de 2,000 francs et vingt-et-un morceaux de papier lyant le même poids que les billets.

De l'enquête, il paraît résulter que le voleur est parti dans la direction de la Suisse ou de la Belgique. Des dépêches ont été lancées dans toutes les directions.

Cet individu a abandonné sans ressources sa femme et trois enfants.

On croit qu'il est accompagné d'une femme dans sa fuite.

**DERNIÈRE HEURE**

Le bureau météorologique du *New-York Herald* annonce :

« New-York, 7 février.

« Une tempête, probablement d'une grande énergie, arrivera sur les côtes de la Grande-Bretagne, de la France et de la Norvège, entre le 9 et le 11. Grésil et neige. Du sud-est, probablement au nord-ouest, bourrasques. Temps très orageux sur l'Atlantique au nord du 37° degré. »

— Le bruit a couru aujourd'hui à la Bourse que M. de Soubeyran avait été arrêté. Sur cette nouvelle la banque d'escompte a baissé de 200 fr. On assure d'autre part que M. de Soubeyran n'a été nullement inquiété.

— Le conseil municipal de Paris a renouvelé aujourd'hui son bureau. M. Saugeon a été élu président au 2<sup>e</sup> tour. M. Le Bouteiller et M. Yves Guyot, vice-présidents; MM. Desmoulins, Guichard et Marins Poulet, secrétaires. C'est la représentation du groupe autonomiste.

— M. Flourens succède à M. Castagnary comme directeur général des cultes.

**AVIS IMPORTANT**

Nous informons nos lecteurs que, par suite d'un traité passé avec l'**EPARGNE POPULAIRE, Société anonyme des Coupons commerciaux**, tout acheteur de notre journal aura la faculté de se faire rembourser en Coupons commerciaux, le prix dudit journal, en l'apportant (par quantité de dix numéros, au moins) à la Succursale de Lyon, 7, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Nos lecteurs apprécieront l'avantage incontestable de cette combinaison, qui met à leur disposition un journal absolument gratuit.

**L'Administration du Journal demande, pour le Rhône et départements circonvoisins, des Correspondants et des Dépositaires.**

On demande un jeune homme de 14 à 15 ans, sachant bien lire et écrire, s'adresser au bureau du journal, de 2 à 6 heures.

**Tribune Publique**

Nous recevons la note suivante :

FÉDÉRATION DE L'INDÉPENDANCE SOCIALISTE RÉVOLUTIONNAIRE

Tous les citoyens soucieux de leur liberté, de leur indépendance et de l'émancipation prolétarienne sont invités à venir se grouper à la Fédération de l'Indépendance socialiste révolutionnaire en voie de formation.

Se faire inscrire chez le citoyen Deamicis, bronzier, rue de Précy, 29, dans la cour, Brotteaux.

**SPECTACLES DU 9 FÉVRIER**

**Grand-Théâtre.** — *Le Prophète.*  
**Théâtre des Célestins.** — *L'Ecureuil.* — *Odette.*  
**Théâtre Bellecour.** — Représentations de Mme Sarah Bernhardt, les 15, 16, 17, 18 et 19 février. Le prix de location ouvert de 8 heures du matin à 5 heures du soir.  
**Théâtre Delille.** — Tous les soirs à 8 heures, spectacle varié.  
**Ménagerie Bidel** (Cours du Midi, côté Rhône). — Tous les soirs, représentations à 8 heures. — Dimanches et jours fériés, représentations à 3 heures.  
**Théâtre des frères Grégoire.** (Cours du Midi, côté Rhône). — Tous les soirs représentations à 8 heures. Dimanches et jours fériés représentations à 3 heures.  
**Théâtre de la Gaîté.** rue Diderot, 7. — *Les Victimes chéries*, drame en cinq actes. — *Le Gendre de M. Poiret*, comédie en quatre actes.  
**Scala-Bouffes.** — Tous les soirs, représentation variée.  
**Folies-Bergère.** — Tous les soirs, séance de patinage.

Le Gérant responsable :

FOREST-FLEURY.

Imprimerie du *Telegramme*, place de la Charité, 19

**FINANCES**

Toutes les communications financières de nature à intéresser le public, et toutes les demandes de renseignements dont nos lecteurs pourraient avoir besoin pour s'éclairer sur les valeurs de Bourse, seront accueillies avec faveur au bureau du journal.

**BOURSE DE PARIS**

Paris, le 3 février 1882.

Le marché est mauvais, nos rentes subissent une baisse sensible: le 3 0/0 clôture à 82 45 et le 5 0/0 à 114 67.

Nous croyons à une vive reprise. L'Italien finit à 84 25. La Banque de France cote 5475 après 5620, et le Suez est en baisse de 30 à 2140.

Nous donnons sous toute réserve l'information suivante:

Les désastres de la liquidation frappent surtout les intermédiaires, agents de change, courtiers et banquiers qui ont payé les différences des clients avant de les avoir reçus de ceux-ci.

Pour les clients malheureux, qui répandent leurs engagements et qui se croient à l'abri de poursuites et de la publicité, on vient de trouver un remède qui ne laissera pas d'être efficace.

Sous l'autorité de la chambre syndicale et de la cour, un avis sera publié dans les principaux journaux, disant que les débiteurs de mauvaise foi qui n'auront pas fait les démarches nécessaires pour se mettre en règle dans le délai de quinze jours, s'exposent à ce que leurs noms soient inscrits sur une affiche placardée à un endroit bien en vue dans l'intérieur de la Bourse. Il sera libre au journaux de prendre connaissance de cette affiche et de la livrer à la publicité.

CLÔTURE d'hier	VALEURS	PREMIER COURS d'aujourd'hui	DERNIER COURS d'aujourd'hui
83	3 0/0 Français	83 40	82 45
82 95	3 0/0 amortissable	83 40	82 40
115 20	5 0/0 Français	115 25	114 67
85 90	5 0/0 Italien	85 90	84 25
27 1/4	3 0/0 Espag. ext.	»	»
»	5 0/0 Turc	»	»
327	6 0/0 Egyptien 77	325	»
5625	Banque de France	5620	5475
1555	Credit foncier	1555	1580
610	Credit mobilier	600	»
895	Credit lyonnais	810	730
635	Mobilier espagnol, jouissance	635	600
»	Union générale	»	»
»	Credit de France	»	»
»	Foncière lyonnaise	»	»
727	Banque ottomane	717 50	690
445	Banque autrichienne	445	430
390	Banque hongroise	380	380
645	Austro-hongrois	647 50	640
278	Lombard	277 50	273 50
623	Saragossa	520	510
690	Nord-Espagne	590	580
2580	Suez	2270	2140
1705	Paris-Lyon-Méditerranée	»	»
100 1/4	Consolidés	103 1/16	100

**Les Agents de Change de Lyon**

Nous empruntons au *Salut Public* les renseignements qui suivent sur la situation actuelle de notre parquet :

A ses audiences des 4 et 6 février, le tribunal a rendu des jugements dont nous publierons le texte exact sous peu, par lesquels il prononce la dissolution des sociétés créées par les agents de change de Lyon avec leurs bailleurs de fonds, et nommé à chacun de ces officiers mi-

nistériels un liquidateur judiciaire avec pleins pouvoirs pour réaliser l'actif et transiger sur toutes les questions que soulèvera la liquidation, même à partir du 8 février.

Les liquidateurs, qui appartiennent à la corporation des avoués, à celle des notaires, au syndicat des faillites et aux arbitres-experts, se sont immédiatement réunis et ont décidé d'agir de concert pour aviser à imprimer à leurs opérations une marche identique et à arrêter d'avance certaines graves questions de droit et d'usage en matière de Bourse.

Ainsi, on a tout d'abord décidé le dépôt des espèces et des titres à la Banque de France, au nom de chaque agent, qui ne pourra en effectuer le retrait qu'avec le consentement du liquidateur.

On espère que la succursale de Lyon acceptera ce dépôt avec cette condition.

On a décidé, en outre, que chaque agent devrait établir un état de sa situation et que le liquidateur en contrôlerait les énonciations, de façon à ce que, de son côté, la caisse syndicale des agents de change puisse asseoir sur ces documents des données précises en vue du concordat qui sera proposé.

Le Tribunal de commerce a autorisé les agents de change à continuer les opérations de bourse au comptant, ce qui est une mesure utile autant que salutaire.

**BOURSE DU BOULEVARD**

Paris, 7 février, 10 h. 15 soir.

5 0/0	114 40	Union générale	»
3 0/0 amortissable	»	Banque Pays autri-	»
5 0/0	»	» chiens (Laender)	»
Italien	»	Banque ottomane	680
Turc	10 90	Rio	620
Credit Lyonnais	»	Alpine	120

**TRIBUNE DU TRAVAIL**

SYNDICAT DES MÉCANICIENS ET SIMILAIRES

La grève des Mécaniciens similaires et Chaudronniers en cours de la maison Chevalier et Grenier continue; nous connaissons tous les engagements pris par toute la corporation pour soutenir nos collègues en grève, la situation financière est bonne, la paye s'effectue dans de bonnes conditions et au prix convenu.

Comme par le passé, nous serons fermes et nous saurons résister au défi d'un patron qui oserait vouloir tenir toute une corporation en échec. Quelques ouvriers de cette maison ont manqué à leur parole, oubliant qu'ils avaient prêté serment, plusieurs fois, de ne pas reprendre le travail avant que le règlement soit signé par leur patron, cependant les mêmes hommes étaient à la tête du mouvement.

Nous les connaissons tous, nous les nommerons plus tard, s'ils ne reviennent pas sur leur faute.

Ils ont été achetés par des promesses d'augmentation qui ne leur font certes pas honneur.

Vous ouvriers, qui avez repris le travail, ou vous, qui ne l'avez pas quitté, comprenez donc bien que vous travaillez au détriment de vos propres intérêts, et de ceux de vos collègues, vous savez tous que vous n'êtes que la partie infime de cette maison, et que vos patrons vous disent qu'ils ne sont pas mécaniciens. Une fois nos efforts finis, combien resteriez vous en place? Un bien petit nombre.

Oseriez-vous, après avoir été montré du doigt comme traîtres, vous présenter dans un autre atelier où vos noms seront imprimés et affichés aux yeux de la corporation entière.

Il faudrait avoir bien peu de cœur de passer pour riches en ne voulant pas aider à la revendication de nos droits.

Nous citoyens, nous ne pensons pas que nous aurons la peine de vous inscrire comme traîtres. D'un commun accord, saluons ou non, montrez à votre patron qu'il n'a pas le droit de vous nommer comme il l'a fait de l'établissement de son atelier:

*La Violente timide*

Nous siégerons tous les soirs de 8 heures à 10 heures, 58, rue Gréolée, au 2<sup>e</sup>.

Pour le Syndicat, Mardou, Michon, Deschamps, Giraud cadet, Marchand, Natine.

**OCCASION EXCEPTIONNELLE**

**A LOUER** le local de la Pharmacie **Bertrand**, 12, RUE CONFORT, qui sera transférée, fin février, pour cause d'agrandissement, place de la République, 55. — Prix de la location, comprenant rez-de-chaussée et entresol, 1.700 f. 6 ans de bail. A céder, à de très bonnes conditions, l'installation du gaz, compteur et divers agencements.

On trouvera dans la nouvelle officine les médicaments anglais et italiens les plus employés, et tous les articles accessoires à la pharmacie, la médecine et la chirurgie, que M. BERTRAND mettra à la disposition de ses confrères.

**ON DÉSIRERAIT LOUER**

de suite une petite maison de campagne de cinq à six pièces avec jardin, le tout autant que possible indépendant et de préférence entre Sainte-Foy et Ecully. S'adresser rue Confort, 14, à l'Agence V. Fournier, sous le n° 2534.

**BANQUE GÉNÉRALE DE LYON**

8 et 10, rue de la Bourse, 8 et 10

AGENCES :

à Paris, à Grenoble et au Puy

SOCIÉTÉ ANONYME

Au capital de 3,250,000 fr.

REÇOIT LES

**DÉPÔTS D'ARGENT**

AUX CONDITIONS SUIVANTES :

A vue . . . . . 3 0/0  
A 6 mois . . . . . 4 1/2 0/0  
A 1 an et au-dessus . . . . . 5 0/0

Ordres de Bourse. Paiement de coupons. Avances sur titres. Caisse de report. Escompte.

**AGENCE FOURNIER**

14, rue Confort, 14

LYON

Succursales : } ST-ETIENNE, 6, rue Ste-Catherine  
GRENOBLE, place Grenette, pas sage Tessaïre.

**ABONNEMENTS SANS FRAIS**

A TOUS LES JOURNAUX de PARIS, de LYON DES DÉPARTEMENTS et de l'Etranger

**Eaux-Bonnes** Eau minérale naturelle.

Vieux rhumes, asthme et toutes affections tenaces, gorge, bronches rebelles à tout autre remède. — Dépôt: toutes les pharmacies. — Vente annuelle un million de bouteilles. — Demander brochure gratis, à gérant, à Eaux-Bonnes (B.-Pyrénées).

Nous engageons vivement les personnes qui s'occupent d'agriculture et qui tiennent à être au courant de tout ce qui s'écrit et se fait au sujet de la vigne, de s'abonner à la

**GAZETTE**

**AGRICOLE & VITICOLE**

Journal paraissant tous les dimanches, et qui a été choisi par le comité d'études et de vigilance pour la destruction du phylloxera et de vigilance pour la reproduction de tous ses documents, rapports, procès-verbaux, etc. On s'abonne au bureau du journal, à Lyon, rue de la Bourse, 14.

Prix : 8 francs par an.

Demandez dans toutes les Pharmacies

**CRÈME PECTORALE**

BAVEREL

Pour guérir toutes les maladies des voies respiratoires

TELLES QUE : Rhumes, Toux d'irritation, Coqueluche, l'Asthme nerveux ou chronique, Catarrhes bronchiques et pulmonaires, Laryngites chroniques, Phthisie pulmonaire commençante, Bronchite aiguë et la Grippe.

Prix : 2 fr. le flacon

DÉPÔT GÉNÉRAL, 10, place du Pont (Lyon-Guillotière)

Pour prévenir Paralysie, Hydrophobie et Attaque d'Apoplexie

**PILULES BRITANNIQUES**

Du Docteur ANDERSON

Ces Pilules sont purgatives, apéritives, anti-bilieuses, anti-glaireuses et fondantes, le meilleur régime pour combattre la constipation, n'exigent aucun régime. — Elles se vendent par boîtes de 2, 3 et 5 fr. Les demander dans toutes les Pharmacies.

DÉPÔT GÉNÉRAL Ph. Ch. BAVEREL, pl. du Pont, 10 Envoi par la Poste

**VICES DU SANG**

L'âcreté du sang est le germe de presque toutes les maladies. En effet, lorsque le sang qui circule dans le corps tout entier pour porter à chaque partie la nourriture nécessaire, est infecté de quelque impureté, l'acte important dont il est chargé ne peut s'effectuer dans des conditions normales ; c'est alors la maladie et non la vie et la santé, qu'il charrie à travers l'organisme. C'est principalement au printemps, sous l'influence de la chaleur renaissante et de cette sève qui fermente dans la nature entière, que l'âcreté du sang se manifeste le plus visiblement, soit par des signes extérieurs, soit par des désordres internes ; aussi est-ce le moment où l'on songe de préférence à faire usage de dépuratifs, mais cette âcreté subsiste en toute saison, aussi est-il toujours à propos d'y remédier. De toutes les préparations destinées à neutraliser et à éliminer les virus qui corrompent le sang, la

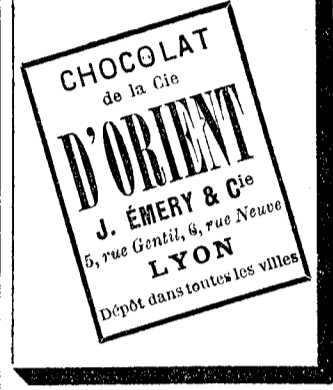
plus efficace, la plus agréable à prendre, celle dont les effets sont les plus prompts et les plus durables, c'est incontestablement le **VIN DÉPURATIF** de la **Grande Pharmacie Saint-Antoine** ; il entraîne et expulse les virus morbifiques, chasse la bile, rafraîchit le sang, purifie les humeurs et répand dans tout l'organisme la vigueur et le bien-être. Les douleurs rhumatismales ou autres, les dartres, l'eczéma, et en général toutes les maladies de la peau, sont guéries par l'emploi de ce vin merveilleux.

Une installation toute spéciale, des appareils entièrement nouveaux, dans lesquels les plantes dépuratives les mieux choisies sont traitées par la vapeur jusqu'à complet épuisement, sont pour le public la garantie d'un produit absolument supérieur, dont aucune préparation ne saurait approcher.

Afin d'éviter les contrefaçons qui seraient nuisibles à la santé, le demander toujours sous son véritable nom ou l'aller chercher où il se fabrique :

**A LA GRANDE PHARMACIE SAINT-ANTOINE, 3, RUE DUBOIS & RUE MERCIÈRE, 24**

Plus de CENT CINQUANTE MILLE Bouteilles sont vendues annuellement



**ON DEMANDE** un intéressé avec apport de 30.000 fr. pour une affaire réalisant immédiatement un joli bénéfice. — Ecrire à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, n° 2534.

**ON DEMANDE** à emprunter hypothèque, une somme de cent mille francs sur immeubles. Ecrire à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, sous le n° 2700.

**ON DEMANDE** Une apprentie pour la couture des chapeaux de paille. — S'adresser chez M. Bordes, rue de Vendôme, 92.

**GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS**

**AUX DEUX PASSAGES**

LES PLUS VASTES DE LYON

ARRIVAGES CONSIDÉRABLES & MISE EN VENTE

**TOILES ET BLANC**

RIDEAUX, TOILES BLANCHES ET ÉCRUES, LINGE DE TABLE ET DE TOILETTE MOUCHOIRS, COUTILS, COUVERTURES, CALICOTS LINGE CONFECTIONNÉ, LINGERIE, BONNETERIE, CHEMISERIE, etc.

Nos achats dans ces différents articles et notamment ceux concernant les Rideaux, ont été traités avec des rabais énormes, dont nous serons heureux de faire profiter nos acheteurs.

Nous venons également de recevoir les premiers arrivages de Nouveautés pour demi-saison en **Lainages, Etoffes de fantaisie, Tissus noirs, Draperie, Confections** pour Dames et Enfants, etc., que nous mettrons en vente en même temps.

**MAISON D'ACCOUCHEMENT**

39<sup>e</sup> Année

tenue par **Mme PARADIS**, Sage-Femme de 1<sup>re</sup> classe de la Faculté de Médecine de Paris, reçoit des pensionnaires, place les enfants

**Mme PARADIS** reçoit tous les jours, de 1 à 5 heures, 2, rue Bourbon (angle Bellecour), les Dames malades, stériles ou enceintes qui désirent la consulter.

22, 24, rue Bellecordière, Lyon

**AVIS**

La Société **Les Laiteries du Rhône**, voulant éviter toute équivoque, a l'honneur d'informer MM. les consommateurs que le beurre extra-fin, genre Isigny, ainsi que les beurres de table, sont comme tous les produits garantis par elle, revêtus de sa marque.

Il n'y a pas jusqu'aux œufs frais qui ne portent sur la coquille l'estampille : **LAITIÈRES DU RHÔNE**

**Mme STÉPHANIE** Avenir par les cartes et les lignes de la main, 1, rue des Capucins, au 2<sup>e</sup>

**PASTILLES INDIENNES**

Du Docteur WILSON

Souveraines contre la grippe, la toux opiniâtre, convulsive ou quinteuse, la coqueluche, le catarrhe pulmonaire, les bronchites aiguës ou chroniques, la phthisie et les affections du larynx. Dépôt général : pharmacie Léon BERTRAND, 12, rue Confort, Lyon, et pharmacie SAINT-POTHIN, rue Bugeaud, 21, à Lyon.

Pharmacie moderne à St-Etienne ; Pharmacie CHÂTEROUSE, place Grenette, à Grenoble. — **Détail** dans toutes les pharmacies.

**MAISON MAZOYER**

B. MAZOYER, J.-B. BALME et Co

LYON. — 33, rue Centrale, 33. — LYON

Maison à Paris

Grand choix d'Objets artistiques, Bijoux, Fantaisies, Objets de piété en tous genres

**FABRIQUE D'ENGRES A COPIER**

Encre Végétale Noire et de Couleurs

**ROUBACK & Co**

Fournisseurs de réseaux de chemins de fer, postes et télégraphes de Suisse

LYON, 253, Avenue de Saxe, LYON

**LIQUEURS**

Aux Parfums Alpins

ADMISES A LA REVETTE DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

**L'amer T Cordial** à l'apéritif plus HYGIÉNIQUE

**LA CHATELAINE**

DÉLICIEUSE LIQUEUR DE DESSERT

Ces 3 liqueurs, récompensées aux Expositions de Clermont-Ferrand et Tours, sont, sans contredit, les plus salutaires en cette saison. — **Immense succès.**

Les demandes dans les principaux établissements et buffets des gares.

BIARD, fab. à Francheville (Rh.)

**GUÉRISON** radicale et en peu de jours des maladies récentes ou anciennes par les **Capsules-Quet**. — Traitement facile à suivre en secret, même en voyage. — **Injection-Quet**, hygiénique, préservatrice, d'un effet assuré dans les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède.

S'adresser à Lyon à la pharmacie de M. Ph. QUET, rue de la Préfecture, 5.

**UNE RÉCENTE INSTALLATION**

appelée à donner des résultats fructueux, demande la collaboration d'intéressés, avec apport de fonds. Ecrire **Agence Fournier**, 14, rue Confort, n° 2534.

**AU CÈDRE DU LIBAN**

Maison de plaisance pour les personnes rentières désirant éviter les soucis du ménage. — **Prix modérés.**

Route d'Heyrieux, 21, Monplaisir, Lyon

**A TOUT LE MONDE J'ENVOIE GRATIS**

l'indication d'une formule infailible pour guérir les écoulements récents, ainsi que ceux réputés incurables, fussent-ils vieux de 30 ans. **EYMIN**, à **Vienne** (Isère).

**AGENCE DE PUBLICITÉ V. FOURNIER**

CORRESPONDANT DE L'AGENCE HAVAS

14, Rue Confort, 14, Lyon

SUCCURSALE **S-ETIENNE** 6, rue Sainte Catherine

SUCCURSALE **GRENOBLE** Passage Tessaïre

LES ANNONCES ET RÉCLAMES DES JOURNAUX CI-DESSOUS SONT REÇUES EXCLUSIVEMENT A L'AGENCE

**LYON** : Progrès — Salut Public — Télégramme — Décentralisation — Petit Lyonnais — Lyon Républicain — Nouvelliste — Républicain du Rhône — Réveil Lyonnais — Renaissance — Eclair — Moniteur des Soies — Bulletin du Moniteur des Soies — Courrier du Commerce — Echo Viticole — Lyon Horticole — Gazette Agricole — Monde Agricole — Journal de Médecine Vétérinaire et de Zootechnie — Construction Lyonnaise.

**Saint-Etienne** : Mémorial de la Loire. — Moniteur de la Loire. — Journal de Saint-Etienne. — le Petit Stéphanois.  
**Roanne** : Avenir roannais.  
**Grenoble** : Impartial des Alpes. — Courrier du Dauphiné. — Petit Dauphinois.  
**Vienne** : Journal de Vienne.  
**Bourgoin** : Indicateur.  
**Alleverd** : Gazette d'Alleverd.

**Mâcon** : Journal de Saône-et-Loire.  
**Chalon-sur-Saône** : Courrier de Saône-et-Loire. — Progrès de Saône-et-Loire.  
**Tournus** : Journal de Tournus.  
**Bourg** : Journal de l'Ain. — Progrès de l'Ain. — Courrier de l'Ain.  
**Trévoux** : Journal.  
**Nantua** : Abeille.

SONT REÇUES AUX MÊMES BUREAUX LES ANNONCES POUR TOUS LES JOURNAUX FRANÇAIS ET ÉTRANGERS Agent exclusif des principaux journaux Suisses, pour le Centre, l'Est et le Midi de la France